Nice CÃ´te dâ€™Azur : Vers un prix unique de lâ€™eau

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
January 2012

Depuis le 1er janvier 2012, grÃ¢ce Ã la dÃ©lÃ©gation de service public regroupant les 10 communes de Saint-Jean-Cap-Ferrat, Aspremont, Castagniers, Colomars, Falicon, La Roquette-sur-Var, Levens, Saint-Blaise, Saint-Martin-du-Var et Tourrette-Levens, le prix de l'eau potable (hors assainissement, taxes et redevances) est ainsi passÃ© de 1,92 euro le mÃ¨tre cube Ã 1,02 euro le mÃ¨tre cube pour tous les abonnÃ©s de ces communes. Ce sont dÃ©sormais les abonnÃ©s des 19 communes qui ont accÃ¨s Ã la mÃªme tarification mÃ©tropolitaine de l'eau potable.

La politique mise en place par Christian Estrosi, dÃ©putÃ©, maire de Nice, prÃ©sident de la MÃ©tropole Nice CÃ´te d'Azur, dans le domaine de l'eau potable s'articule autour de trois axes forts :

Offrir un service identique pour un prix unique et le plus bas possible - Ã€ l'origine de la communautÃ© d'agglomÃ©ration, il y avait 11 contrats de dÃ©lÃ©gation de service public et 4 rÃ©gies pour 22 communes. Il Ã©tait impossible Ã un usager de s'y retrouver dans la centaine de tarifs qui en rÃ©sultait, et les qualitÃ©s de service rendu Ã©taient trÃ¨s disparates d'un contrat Ã l'autre. Une des premiÃ¨res prioritÃ©s de la communautÃ© a Ã©tÃ©, lors de la remise en concurrence des dÃ©lÃ©gations de service public de l'eau potable, d'exiger un niveau de service harmonisÃ© sur l'ensemble du territoire. Cela se traduit par des cahiers des charges identiques pour les DSP qui ont Ã©tÃ© relancÃ©es, et celles qui vont l'Ãªtre. Lorsque l'exploitation est faite en RÃ©gie, ce sont Ã©videmment les mÃªmes attentes qui sont Ã satisfaire. Concernant la stratÃ©gie en matiÃ¨re tarifaire, l'objectif de Nice CÃ´te d'Azur est qu'Ã l'Ã©chÃ©ance de la DSP de Nice, qui Ã©tait la dÃ©lÃ©gation qui avait la plus longue durÃ©e restante parmi les 11 DSP qui prÃ©existaient Ã la communautÃ©, le tarif harmonisÃ© soit en vigueur pour les 22 communes initiales.

Pour les communes entrÃ©es dans Nice CÃ´te d'Azur en cours de route, et notamment les 19 communes du Haut-Pays qui ont rejoint la MÃ©tropole au 1er janvier 2012, les modalitÃ©s de l'harmonisation de leurs tarifs seront Ã©tudiÃ©es dans les mois qui viennent. Afin d'arriver Ã une harmonisation tarifaire lors des remises en concurrence des DSP, la stratÃ©gie est d'imposer le prix aux candidats Ã la dÃ©lÃ©gation - "tarif communautaire harmonisÃ©" -, et les Ã©ventuels gains de productivitÃ© que les candidats sont capables de rÃ©aliser servent Ã alimenter un fond de renouvellement des canalisations.

Au 1er janvier 2012, avec l'entrÃ©e en vigueur complÃ¨te de la DSP des 10 communes, ce sont dÃ©sormais 19 communes de NCA qui ont ce tarif communautaire harmonisÃ© de 1,02 euro le mÃ¨tre cube (hors assainissement, redevance et taxes). Cet alignement sur le tarif communautaire a permis plusieurs baisses significatives du prix de l'eau potable jusque 0,96

euro par mÃ¨tre cube Ã Vence, 1,11 euro par mÃ¨tre cube Ã Saint-Jean-Cap-Ferrat et 1,15 euro par mÃ¨tre cube Ã Saint-AndrÃ©-de-la-Roche (oÃ¹ lors de la relance de la DSP en 2009 la dÃ©cision s'est finalement soldÃ©e par une reprise en rÃ©gie). Ã€ Nice, lors de la renÃ©gociation quinquennale de la DSP en 2009, le tarif s'est inscrit en baisse de 0,12 euro par mÃ¨tre cube, en mÃªme tempsÂ que 4 millions de travaux annuels supplÃ©mentaires ont Ã©tÃ© acceptÃ© par le dÃ©lÃ©gataire.

SÃ©curiser l'approvisionnement en eau - PrÃ©alablement Ã la crÃ©ation de la communautÃ© d'agglomÃ©ration en 2002, les rÃ©seaux d'adduction des diffÃ©rentes communes ou des diffÃ©rents syndicats n'Ã©taient pas interconnectÃ©s entre eux. Chacun Ã©tait alimentÃ© par son propre bassin d'approvisionnement en eau, et rares Ã©taient les communes Ã Ãªtre alimentÃ©es par deux ressources. Ainsi, si une ressource en eau Ã©tait momentanÃ©ment polluÃ©e ou indisponible, tous les habitants d'une commune pouvaient se retrouver sans eau potable. Un des objectifs forts que la MÃ©tropole s'est fixÃ© est d'arriver Ã ce qu'un maximum d'habitants de Nice CÃ´te d'Azur puisse Ãªtre alimentÃ© par deux ressources en eau, afin de sÃ©curiser l'alimentation de chacun en eau potable. Pour les quelques zones qui ne pourront pas bÃ©nÃ©ficier de cette sÃ©curisation Ã terme, des consignes d'exploitation rigoureuses sont d'ores et dÃ©jÃ mises en place afin de pallier Ã faÃ§on efficace et rapide Ã un dÃ©faut d'alimentation. La communautÃ© urbaine a donc planifiÃ© des travaux d'interconnexion de ces diffÃ©rents rÃ©seaux, et de sÃ©curisation des approvisionnements pour un montant estimÃ© Ã 35 millions d'euros sur la pÃ©riode 2008-2030. Par ailleurs, le fait d'avoir deux ressources en eau permet Ã la MÃ©tropole et Ã ses dÃ©lÃ©gataires d'optimiser les prÃ©lÃ¨vements qui sont rÃ©alisÃ©s dans le milieu naturel. Cela se traduit Ã©videmment par des gains environnementaux et Ã©conomiques.

Assurer une rÃ©elle gestion du patrimoine de la collectivitÃ© - La valeur du patrimoine de Nice CÃ´te d'Azur liÃ© Ã la compÃ©tence eau potable est supÃ©rieur Ã 2 milliards d'euros s'il fallait le reconstruire entiÃ¨rement aujourd'hui. Il est donc stratÃ©gique d'assurer le maintien de l'Ã©tat de ce patrimoine. Aussi Nice CÃ´te d'Azur a-t-elle mis en place une vÃ©ritable politique en la matiÃ¨re, fondÃ©e notamment sur une connaissance fine de notre rÃ©seau et des caractÃ©ristiques de chacun des tronÃ§ons. Chaque annÃ©e, ce sont entre 11 et 12 millions d'euros qui sont dÃ©pensÃ©s par la MÃ©tropole et ses dÃ©lÃ©gataires pour assurer le renouvellement de 20 Ã 25 kilomÃ¨tres de rÃ©seaux. Sur le pÃ©rimÃ¨tre des 10 communes, Nice CÃ´te d'Azur a ainsi investit prÃ¨s de 17,5 millions d'euros en renouvellement de rÃ©seau depuis 2002. Dans le cadre de la nouvelle DSP des 10 communes, la MÃ©tropole a imposÃ© la mise un place d'un outil prÃ©dictif d'optimisation de la programmation des travaux de renouvellement des canalisations. Cet outil, qui s'appuie sur des analyses statistiques des incidents passÃ©s (fuite, casse, plainte), de l'Ã¢ge et du matÃ©riau des canalisations, du type de sol dans lequel elles sont posÃ©es, etc. permet de dÃ©terminer quels tronÃ§ons il convient de remplacer en prioritÃ© afin d'augmenter au maximum le rendement des rÃ©seaux. DÃ¨s la mi-2011, la RÃ©gie de l'eau a commencÃ© Ã dÃ©ployer cet outil sur le pÃ©rimÃ¨tre qu'elle gÃ¨re, et qu'aprÃ¨s nÃ©gociations avec le dÃ©lÃ©gataire de Nice, ce dernier va implanter ce logiciel sur Nice Ã partir de 2012.

MÃ©tropole Nice CÃ´te d'Azur